

La loi sur les Territoires du Nord-Ouest

Si le gouvernement veut changer le nom du conseil des territoires du Nord-Ouest à celui d'assemblée législative des territoires du Nord-Ouest, cela ne pose aucun problème. Il suffirait de quelques lignes pour modifier la loi. Il n'y a pas tellement longtemps, j'ai présenté un bill d'initiative parlementaire à cette fin, mais le gouvernement n'a pas semblé très enthousiaste et ne m'a pas donné son appui.

J'ai fait certaines déclarations à propos de la mesure il y a quelques mois quand j'ai su qu'elle allait être présentée. J'ai exposé mes idées dans un communiqué. Ce communiqué, que j'ai fait publier en juin 1978, disait essentiellement qu'il ne suffit pas d'être plus gros pour être meilleur. Je suis certain que bien des habitants des territoires du Nord-Ouest sont de mon avis, tout en sachant que le ministre a rapporté les paroles exactes de certaines personnes qui sont d'accord pour qu'on augmente le nombre des membres du conseil territorial et je me rangerais volontiers à leur avis si l'on avait permis aux habitants des territoires de se pencher eux-mêmes sur certaines des questions bien importantes qu'il faudrait régler.

De nombreux députés se souviendront des reportages récents sur les localités de Rae et Edzo dans les territoires du Nord-Ouest. C'était un exemple éloquent du délabrement des logements de ces localités qui a été mis au jour par une recrudescence de la tuberculose, maladie que l'on associe ordinairement aux populations pauvres du monde. Je reviens constamment sur cet état de choses depuis que je siège à la Chambre, mais les doléances que je présente au nom de mon peuple sont tombées dans l'oreille d'un sourd.

Or, le gouvernement libéral et le parti qui se trouve à ma droite veulent bien présenter une petite mesure législative, la formuler avec de belles paroles, et prétendre qu'elle est à l'avantage du Nord, que la population de ces régions la réclame. Nous allons lui consacrer une heure et demie ou deux heures un vendredi après-midi pour lui faire franchir les trois étapes et l'adopter automatiquement. Ils pensent ainsi faire taire la population des territoires du Nord-Ouest pour un certain temps et lui faire croire qu'elle obtient un peu plus d'autonomie.

Quels que soient les résultats des prochaines élections, que le gouvernement soit conservateur ou libéral, la situation restera la même.

M. Paproski: Non, non, Wally, ce ne sera pas la même chose.

M. Firth: Vous êtes prêt à l'adopter tout de suite, et si vous voulez la parole, je vous la cède dans quelques minutes.

M. Faulkner: Règlement.

M. Firth: Ce n'est rien d'autre que du trompe-l'œil pour faire taire la population des territoires du Nord-Ouest. Je le répète, quel que soit le gouvernement élu, tout le pouvoir restera à Ottawa. Ce bill n'accorde aucune autonomie à la population des territoires du Nord-Ouest, là où l'on doit prendre des décisions de toute première importance. On s'interroge sur les réclamations territoriales; on se demande si les territoires du Nord-Ouest ne devraient pas être divisés en deux ou trois territoires, car une région pourrait être prête à accéder au statut de province avant une autre. Les associations d'autochtones ont avancé d'intéressantes propositions à ce sujet et nous devrions tenter de répondre à leurs questions concernant l'autonomie des territoires.

● (1510)

Les membres du conseil des territoires du Nord-Ouest se plaignent de ce que l'étendue du territoire leur suscite de grandes difficultés. Ils estiment que le conseil devrait compter plus de 15 membres. J'en suis convaincu moi-même, monsieur l'Orateur, et j'en ai parlé à mon arrivée ici il y a quelques années. Au nom des habitants des territoires, j'ai réclamé une meilleure représentation fédérale, et grâce à ces efforts et à l'appui de bien d'autres personnes qui ont fini par comprendre quelques-uns de nos problèmes, aux prochaines élections, les territoires du Nord-Ouest auront deux députés fédéraux.

Comme je sais très bien qu'il est difficile de représenter une région aussi vaste, j'ai fait une suggestion que le gouvernement voudra étudier avec attention, je l'espère. En fait, je crois que le conseil des territoires pourrait y donner suite lui-même. J'ai proposé qu'on élise à plein temps les membres du conseil. Sauf erreur, ils ont le droit de fixer leur propre rémunération et leurs frais d'exploitation, si bien qu'ils pourraient décider eux-mêmes d'exercer leurs fonctions à plein temps. Le conseil ne siège que quatre fois par année, parfois cinq, et ses séances ne durent que deux ou trois semaines chaque fois. S'il s'agissait de fonctions à plein temps, le conseil pourrait peut-être attirer des candidats de haut calibre. Cependant, je pense que ma suggestion est tombée dans l'oreille d'un sourd. Des personnes qui, pour des raisons financières, ne peuvent actuellement accepter de siéger au conseil pourraient le faire si ces fonctions étaient exercées à plein temps. Là encore, je ne pense pas que grand soit nécessairement mieux, en l'occurrence.

Le régime colonial qui existe actuellement dans les territoires permet à un fonctionnaire de passer outre aux décisions des membres du conseil. Sauf erreur, le commissaire peut refuser de dépenser un cent, tout comme le gouverneur général ou un lieutenant-gouverneur pourrait refuser d'accorder la sanction royale à un projet de loi. A mon avis, on attribue trop de pouvoirs à ce fonctionnaire. D'après moi, ce projet de loi devrait rendre électif le poste de commissaire, et je suis certain que cela rendrait le projet plus attrayant.

En somme, nous vivons encore là-haut une époque coloniale dans un pays qui connaît pourtant depuis des années les bienfaits de la démocratie. Je crois, monsieur l'Orateur, que les territoires du Nord-Ouest peuvent se suffire à eux-mêmes. Cela risque de soulever un tollé de protestations, bien entendu, et je prévois que les autres partis ne seront pas d'accord.

J'aimerais donner des exemples des domaines qui rapportent. Par exemple, il y a deux mines d'or à Yellowknife, la mine Con et celle de Giant Yellowknife et bien entendu à l'heure actuelle, l'or est une denrée très cotée. Il y a la mine de Pine Point, qui exploite du plomb et du zinc. Il y a la mine de Nanusivik dans l'Arctique qui exploite le tungstène. Il y a encore les puits de gaz naturel et de pétrole de Norman, qui sont exploités depuis 40 ans. A Echo Bay se trouvent des mines d'argent, ainsi qu'un pipe-line de gaz naturel qui vient de Pointed Mountain. Il y a encore la fourrure, la pêche commerciale, les bureaux fiscaux, les entreprises de bois de charpente et l'impôt sur le revenu personnel. Dans la région de Liard, les ressources de gaz naturel et de pétrole offrent un grand potentiel, tout comme l'agriculture. Beaucoup s'imaginent que le nord n'est qu'une immense étendue glacée couverte de neige et je crois que c'est pour cela que l'on n'a pas prêté assez d'attention aux possibilités qu'offre l'agriculture.